



Victime d'agression dans son lieu de travail

Par **caleuche**, le **28/02/2009** à **01:38**

J'ai été victime d'agression physique dans mon lieu de travail. Mon agresseur c'est un directeur de la société qui se trouve être aussi le fils du propriétaire. Ces faits ont eu lieu le 11 décembre 2008. J'ai porté plainte en gendarmerie et j'ai fait un constat médical qui a vérifié des lésions corporelles, notamment au niveau du cou vu que la personne avait essayé de m'étrangler. Depuis cette date, je n'ai plus eu des nouvelles soit de la part des gendarmes soit de la part du tribunal de justice. Quelle est la démarche à suivre pour connaître la suite du procès ??

Je dois vous faire savoir que mon patron essayait de me licencier pour faute grave mais comme je n'avais jamais commis des fautes professionnelles, le dit directeur a voulu utiliser cet épisode pour me faire démissionner. Comme résultat, il y a eu une rupture conventionnelle que je me suis vu forcé à accepter vu le climat malsain qui il y avait au sein de l'entreprise.